

Val de Gray

CHAMPVANS

Le patrimoine de l'église livre tous ses secrets

De bonnes volontés ont réalisé l'inventaire complet de trésors de l'édifice en quelques mois seulement.



Au moment de la signature.

C'est un véritable travail de fourmi qui vient tout à coup d'être plongé en pleine lumière. En son temps déjà, feu l'ancien maire, Maurice Robert, s'était penché de très près sur le patrimoine de l'église Saints-Pierre-et-Paul que « sa » commune a la particularité de partager avec sa voisine, du Tremblois. Tout aussi passionné, le châtelain, Jean-Louis Serre, a repris le flambeau pour affiner cette fastidieuse tâche d'inventaire, épaulé en cela par d'autres bonnes volontés que sont Josette, Samuel et Dominique Lambert, sans oublier Céline Millot.

Le résultat est à la hauteur des attentes. « Le diocèse de Besançon, qui s'étend sur le Doubs et la Haute-Saône à l'exception d'Héricourt, a commandé cet inventaire à l'échelle de chacune de ses églises », a remis dans le contexte l'abbé Pierre Bergier, au moment de la signature de ce précieux document de 98 pages rehaussé d'un peu plus de 200 photos, « des travaux entamés sur ce territoire voici un quart de siècle, et que j'ai relancé dans la continuité de mes prédécesseurs ». Par ailleurs membre de la Commission diocésaine d'arts sacrés (CDAS), le curé des paroisses d'Arc-Autrey-Champplitte, de Notre-Dame de Gray et du Val de Pesmes, a de bonnes raisons de s'enthousiasmer. « L'avantage, à Champvans », té-

moigne-t-il, « c'est que tout a été conservé, des retables baroques comtois en parfait état, jusqu'à un tableau, plutôt rare dans nos contrées, représentant saint Bruno, qui a été restauré au début des années quatre-vingt par un atelier parisien sous l'égide de la Drac ».

Un travail « remarquable », donc, l'Église et l'État s'entendant parfaitement sur le choix de ce vocable, par la voix encore des deux maires concernés, Philippe Lambert et Jean-Philippe Bonvalot, signataire avec le prêtre des quatre exemplaires destinés aux archives de l'archevêché, à la paroisse de Gray, et à chacune des deux mairies.

Remarquable également, le délai pour mener à bien cette croisade de matérialisation de la mémoire : entamé en septembre, le grand inventaire était déjà achevé à Noël ! Un excellent média pour s'imprégner, à leur juste valeur, des trésors que peuvent contenir nos églises qui, signe du temps, ne demeurent plus aussi accessibles que le leur édicterait leur vocation première. « Si on ferme ces lieux, ils vont disparaître de la conscience collective », regrettait non sans raison l'abbé Pierre Bergier. Cette conscience saura-t-elle, aujourd'hui, emprunter de nouvelles voies ?

DIDIER CHEMINOT